

COMMENTAIRES ET EVOLUTIONS DES INDICES CNR TRM

FÉVRIER 2025	1 mois	3 mois	12 mois	Moyenne sur 12 mois *
INDICE SYNTHETIQUE LD EA (hors gazole)	0,0 % (+ 0,2 %)	+ 2,0 % (+ 1,3 %)	- 1,0 % (+ 1,6 %)	+ 1,0 % (+ 4,3 %)
INDICE SYNTHETIQUE REG EA (hors gazole)	0,0 % (+ 0,2 %)	+ 2,1 % (+ 1,4 %)	- 0,7 % (+ 1,8 %)	+ 1,3 % (+ 4,5 %)
INDICE SYNTHETIQUE REG Porteurs (hors gazole)	0,0 % (+ 0,1 %)	+ 2,2 % (+ 1,7 %)	0,0 % (+ 2,0 %)	+ 2,0 % (+ 4,7 %)
GAZOLE PROFESSIONNEL	- 0,4 %	+ 4,4 %	- 6,9 %	- 6,5 %
	L'indice diminue de -0,4% en février 2025. Son évolution moyenne annuelle à la baisse (-6,5%) a une incidence forte sur les variations annuelles de tous les indices synthétiques. La TICPE applicable au gazole professionnel TRM est intégrée à l'indice. Retrouvez les informations concernant la fiscalité du gazole pour 2025 sur www.cnr.fr : Fiscalité gazole 2025 .			
GAZOLE	- 0,4 %	+ 3,9 %	- 6,2 %	- 5,8 %
	Le coût du carburant hors TVA diminue de -0,4% en février 2025. Cet indice est conçu notamment pour les véhicules de moins de 7,5 tonnes de poids total, qui ne sont pas concernés par le remboursement partiel de TICPE. L'indice gazole évolue avec moins d'ampleur que l'indice gazole professionnel, car la composante taxe fixe est plus importante.			
MAINTENANCE	+ 0,6 %	+ 1,1 %	+ 2,5 %	+ 3,6 %
	L'indice augmente de +0,6% en février 2025 en raison des variations des composantes entretien-réparations (+0,6%) et pneumatiques (+0,6%). L'AdBlue, retenu dans ce poste, progresse de +1,8% ce mois-ci. L'indice enregistre une inflation importante depuis un an : +3,6% en moyenne annuelle (+4,9% pour la composante entretien-réparations et +0,8% pour les pneumatiques).			
INFRASTRUCTURES	+ 0,9 %	+ 0,9 %	+ 0,9 %	+ 2,7 %
	Augmentation de +0,9% en février 2025 consécutive à la revalorisation coordonnée des tarifs de péages de classe 4 intervenue au 1er février 2025 : +0,94% en moyenne pondérée par les trafics poids lourds sur les réseaux. L'indice Infrastructures comprend également la taxe à l'essieu, inchangée en 2025.			
MATERIEL EA	- 0,1 %	+ 3,8 %	+ 4,0 %	+ 3,4 %
	L'indice diminue de -0,1% en février 2025 en raison des variations des taux d'intérêt retenus dans les calculs. Certaines composantes de l'indice sont recalculées uniquement en janvier sur la base des résultats des dispositifs d'observation et des enquêtes annuelles du CNR. Parmi celles-ci : les prix de véhicules sont stables et la composante assurance progresse de +6,1% cette année. Les calculs de coût de détention tiennent compte du taux de renouvellement des parcs (16% cette année). Depuis un an, l'indice progresse de +3,4% en moyenne annuelle.			
MATERIEL Porteurs	- 0,1 %	+ 4,3 %	+ 4,4 %	+ 3,8 %
	Mêmes explications et mêmes évolutions des sous-jacents que pour l'indice Matériel EA.			
CONDUCTEUR LD	+ 0,1 %	+ 0,8 %	+ 0,7 %	+ 5,8 %
	L'indice augmente de +0,1% en février 2025. La loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 modifie la réduction générale de cotisations patronales en cas de versement de primes de partage de la valeur. Les effets de cette réforme (surcoûts pour les entreprises) sont dilués dans le calcul de l'indice par les taux de fréquence de versement de telles primes. D'autres effets de la LFSS sont d'application ultérieure. Depuis un an, l'indice augmente de +5,8% en moyenne annuelle.			
CONDUCTEUR REG	+ 0,2 %	+ 0,9 %	+ 0,7 %	+ 5,6 %
	Idem, même explication que pour l'indice Conducteur LD.			
FRAIS DEPLACEMENT LD	0,0 %	0,0 %	0,0 %	+ 3,7 %
	Indice inchangé en février 2025. L'indice progresse depuis un an de +3,7% en moyenne annuelle.			
FRAIS DEPLACEMENT REG	0,0 %	0,0 %	0,0 %	+ 3,7 %
	Idem, même explication que pour l'indice Frais de déplacement LD.			
STRUCTURE LD EA	- 0,1 %	+ 0,7 %	+ 1,8 %	+ 3,9 %
	L'indice diminue de -0,1% en février 2025 en raison des variations de la composante de coûts des communications (-0,1%). L'augmentation annuelle importante s'explique entre autre par les revalorisations salariales conventionnelles appliquées également sur le personnel administratif. L'indice Structure mesure les évolutions des coûts indirects ou charges de structure des entreprises.			
STRUCTURE REG EA	- 0,1 %	+ 0,6 %	+ 2,0 %	+ 4,4 %
	Les différences avec l'indice Structure LD EA s'expliquent par les poids relatifs des composantes, notamment celui du personnel sédentaire, différents d'un indice à l'autre.			
STRUCTURE REG Porteurs	- 0,1 %	+ 0,6 %	+ 2,0 %	+ 4,4 %
	Les différences avec l'indice Structure LD EA s'expliquent par les poids relatifs des composantes, notamment celui du personnel sédentaire, différents d'un indice à l'autre.			

* moyenne (mars 2024 inclus à février 2025 inclus) / moyenne (mars 2023 inclus à février 2024 inclus).